

Projet « Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du Plan Stratégique de la Convention sur la Diversité Biologique 2011-2020 et des Objectifs d'Aichi»

Termes de références

Consultant International « Services écosystémiques »

I. Information sur le poste	
Titre du poste :	Consultant International
Type de contrat :	Contrat IC
Durée :	01 mois
Début du contrat :	Dès que possible
Lieu :	Alger (avec déplacement sur terrain au niveau national)
Département/Unité :	PNUD/RBAS/BR/ALGER/Programme.
Superviseur :	Chargé de Programme PNUD
Ref du dossier :	IC/025/2014
II. Contexte du Projet	
Ce projet consiste à intégrer les engagements du pays aux termes de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) dans ses programmes nationaux de planification du développement multisectoriels par le biais d'un processus renouvelé et participatif, de « Planification en matière de diversité biologique » et d'élaboration de stratégies, d'une manière conforme aux orientations globales du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique pour 2011-2020.	
III. Tâches et responsabilités	
Dans le but de garantir des conditions de mise en œuvre optimales du projet, il a été convenu d'un commun accord de procéder au recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) pour établir une évaluation de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes, afin de fournir les informations suffisantes sur les valeurs de la biodiversité et d'apporter des éléments de connaissance sur les différents types de services écosystémiques en Algérie. Le consultant devra examiner les éléments suivants : 1. <u>Evaluation</u> : ➤ Identifier les services et les bénéfices socio-économiques environnementaux et culturels rendus par la biodiversité en Algérie et spécifier ces services et les bénéfices par grands écosystèmes à savoir marin, littoral, montagnard et forestier, steppique et saharien. ➤ Illustrer ces services et ces bénéfices par des exemples d'écosystèmes emblématiques en Algérie. ➤ Estimer et démontrer la valeur des services écosystémiques clés (en utilisant des méthodes appropriées à chaque service), y compris la valeur du service de l'écosystème contribuant à la résilience climatique, l'adaptation et l'atténuation; et à réduire la pauvreté, et à maintenir les moyens de subsistance. ➤ Identifier les implications de ces services pour différents groupes de parties prenantes et bénéficiaires au sein du pays, y compris ceux qui en bénéficient et	

contribuant au maintien de ces services écosystémiques, et ceux qui dégradent les écosystèmes à travers leur utilisation non durable.

- Analyser dans le dispositif législatif et réglementaire national la prise en charge des services écosystémiques en Algérie
- Evaluer la prise en charge des services et bénéfices de la biodiversité dans les politiques publiques en Algérie

2. Prise en charge des services écosystémiques :

- Examiner la possibilité de prise en charge de cette question dans la réglementation et politique publique et faire des propositions (y compris dans les programmes de recherche scientifique et d'éducation)
- Proposer des indicateurs pour l'évaluation du niveau de prise en charge de cette question dans les décisions des pouvoirs publics.
- Proposer une stratégie de communication et un plan d'action visant à améliorer l'intégration des services rendus par la biodiversité dans les programmes publics.

3. Recommandations :

Formuler les recommandations et les éléments nécessaires à la définition des orientations dans le développement de l'activité économique et du bien-être humain à intégrer dans la stratégie et le plan d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB) et en démontrant l'intérêt de l'évaluation économique des services écosystémiques en tant qu'outil d'aide à la décision.

IV. Produits attendus

Description des produits :

Livrables attendus	Délais de livraison	Paiement
Premier draft	5 semaines	40 %
Rapport final	2 Semaines	40 %
Validation du rapport final	2semaine	20 %

Le rapport final ne sera validé qu'après avoir tenu compte de toutes les observations et remarques adressées au consultant

V. Compétences

Etre expert en matière des services de la biodiversité, et si possible avec une expérience professionnelle relative aux questions de la conservation et de gestion de la biodiversité en Algérie.

VI. Qualifications

Educations :

Diplôme universitaire, avec une spécialisation dans les sciences de l'environnement, la planification environnementale, l'économie, les sciences sociales

Expérience :	• Un minimum de 5 ans d'expérience en gestion et conservation de la biodiversité et en économie ou commerce environnemental • Des connaissances générales des questions environnementales et de l'économie en Algérie. • Aptitude avérée à recueillir, vérifier et analyser l'information, et à la fin et présente le travail avec un degré élevé de précision et de qualité technique. • Aptitude à communiquer oralement et par écrit, afin de communiquer, des informations techniques complexes à des publics à la fois techniques et générales. • Parfaite maîtrise en anglais et / ou du français est requise et la connaissance de la langue arabe un avantage.
--------------	--

VII. Documents constitutifs de l'offre

Les offres doivent inclure :

a) Une offre technique

L'offre technique doit inclure les documents suivants :

- CV.
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 1) dûment rempli et signé
- Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission selon ces TdRs
- Plan de travail et/ou calendrier d'exécution ou de remise de livrables

b) Une offre financière

L'offre financière doit inclure le montant des honoraires journaliers demandés pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé, ainsi que tout autre frais liés à la mission (frais de voyage, visa, accommodation, impression, communication...etc.). Elle doit être exprimée en en Dinar Algérien.

Produits attendus	Nbr jours	Honoraires journaliers	Montant
Livable1			
Livable2			
Transport			
Per diems			
Autres			

Total			
--------------	--	--	--

VIII. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

1. Evaluation technique Le tableau des critères techniques :

Evaluation Technique		Qualification
1.	Qualification académique - Master: 7 points - Doctorat: 10 points	10
2	Expérience générale dans le domaine de la diversité biologique : - 1 à 2 ans : 5 points - 2 à 5 ans : 10 points - Plus de 5 ans : 10 points	15
3.	Expérience dans la conduite de mission similaire - Pas d'expérience : 0 - Une seule expérience : 10 point - Plus que deux expériences : 20 points	20
4.	Plan de travail, délais d'exécution	10
5.	Méthodologie propose et approche pour exécuter le travail selon les TDR	15
	Total	70

Les offres qualifiées ayant obtenues 70 % à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière.

1. Evaluation financière :

Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times F_m / F$ (F étant le prix de l'offre financière).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugée à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).